



## FFESSM CODEP VAL D'Oise

ASSOCIATION DECLARÉE - LOI du 1<sup>er</sup> JUILLET 1901  
Siège social : 42 rue de Paris – 95130 FRANCONVILLE

### BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE

#### Nitrox-Confirmé / planification de plongée

A retourner avant le 28 février 2021 à  
Matthieu LAURENT [mlaurent@mci-mlb.fr](mailto:mlaurent@mci-mlb.fr) - 3 bis rue de l'Herbette - 95300 ENNERY

Nom et prénom du stagiaire : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone ..... E-mail : .....

Club d'appartenance : ..... Date Certif Médical : : .....

Numéro de licence fédérale 2021 : .....

#### Niveau :

Expérience au-delà de 40m : .....

#### Nitrox :

Date de formation Plongeur Nitrox : ..... Nb de plongées Nitrox : .....

Le stage est ouvert à tous les plongeurs du Val d'Oise, licenciés, niveau 3 minimum, plongeur Nitrox, et avec un certificat médical à jours. Le plongeur doit au moins justifier de 2 plongées Nitrox. Il est recommandé d'avoir de l'expérience de plongée dans la zone des 40m et au-delà.

La formation théorique aura lieu à Ennery. Les dates seront définies ultérieurement.

La formation pratique se déroulera à St Raphaël du vendredi 30 avril au soir, au lundi 3 mai au soir (après la plongée du début d'après midi)

Cout : 525 €. Il inclut :

6 plongées : avec blocs 15l, plombs et gonflage air inclus.

Les repas du 30 au soir jusqu'au 3 au midi au restaurant de l'hôtel beau Séjour de St Raphaël, l'hébergement en chambres de 2 à 4 à l'hôtel beau Séjour.

L'encadrement par moniteurs du CODEP

La certification FFESSM

Non compris : tout le reste, spécialement La location des blocs de déco (40€) et le gonflage au Nitrox (compteur entre 20 et 75 € à régler sur place en chèque ou espèce)

Chaque plongeur doit apporter son matériel de plongée : y compris 2 détendeurs complets (2 premier étages et deux seconds étages)

Signature du candidat

Joindre votre règlement en 2 x 262,50 €, la copie de votre certificat médical et licence